

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

**Plan d'entreprise pour la période 2007-2008**

1<sup>er</sup> mars 2007

## Table des matières

Introduction	03
La Politique canadienne du sport	03
Énoncé de mission	03
Sommaire	04
Principaux objectifs et initiatives	04
Contexte et gouvernance	05
Cadre législatif du CRDSC	05
Structure organisationnelle	05
Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2004-2008	08
Objectifs à long terme 2004-2008	08
Objectifs et initiatives planifiés pour 2007-2008	09
Budget 2007-2008	11

*Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination  
et dans le seul but d'alléger le texte.*

## Introduction

### **LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT**

La Politique canadienne du sport identifie quatre objectifs principaux : accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport.

Les objectifs de participation et d'excellence visent l'accroissement de la capacité des individus, des collectivités et des institutions, de même que des ressources financières et matérielles du système sportif canadien.

L'objectif relatif aux ressources accrues vise à s'assurer que les composantes essentielles d'un système éthique de développement du sport centré sur les athlètes/participants sont en place, et continuellement modernisées et renforcées, selon les besoins.

La Politique canadienne en matière de sport concentre les efforts des gouvernements sur l'identification et le renforcement des chaînons les plus faibles du système sportif canadien aux plans national, provincial, territorial et communautaire, afin d'en maximiser l'efficacité.

La *Loi favorisant l'activité physique et le sport* L.C. 2003 C-2 (la «**Loi**») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le «**CRDSC**»). Le CRDSC a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> avril 2004.

### **ÉNONCÉ DE MISSION**

En accord avec les objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport et en conformité avec les dispositions de la Loi, la mission du CRDSC est d'offrir à la communauté sportive un service national consacré à la prévention et au règlement des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une aide pour favoriser le règlement extrajudiciaire des différends.

## **SOMMAIRE**

Le plan d'entreprise actuel repose sur les réalisations et les changements qui ont eu lieu en 2006-2007.

L'année 2006-2007 a été marquée par les Jeux du Commonwealth de Melbourne, en Australie et les Jeux du Canada de Whitehorse 2007. Au cours de 2006-2007, le CRDSC a géré des cas de dopage et autres différends et un nombre croissant de médiations.

Le Centre de ressources du CRDSC a accru sa contribution à de nombreux événements nationaux et provinciaux. Le CRDSC a également amélioré son site Internet, qui offre des informations ciblées sur les moyens de prévenir et de résoudre les différends dans le domaine du sport.

En outre, le CRDSC a sélectionné à l'automne 2006, 41 nouveaux membres, arbitres et médiateurs d'expérience afin de régler les différends sportifs.

Enfin, en vue d'améliorer ses services et ses programmes, le CRDSC a amélioré son Code de procédure adopté le 1<sup>er</sup> avril 2006.

C'est sur cette toile de fond que le CRDSC a élaboré son plan d'entreprise pour 2007-2008.

## **PRINCIPAUX OBJECTIFS ET INITIATIVES**

Les priorités du CRDSC, pour l'exercice 2007-2008, consisteront notamment à: mettre en œuvre les amendements au code de procédure (le «**Code**») et renforcer le rôle du facilitateur de règlement; promouvoir le recours à la médiation et à la facilitation de règlement dans les différends reliés au sport et prévenir les différends reliés au sport; accroître les échanges et les partenariats avec les membres de la communauté canadienne du sport, plus particulièrement les organismes nationaux de sport (les «**ONS**»); informer la communauté du sport sur les meilleures pratiques qui visent à créer une culture axée sur l'équité; mettre en œuvre les stratégies de communication et d'information; développer une grille tarifaire pour la prestation des services du CRDSC; considérer le meilleur endroit pour le siège social et engager un nouveau directeur exécutif.

## Contexte et gouvernance

### **CADRE LÉGISLATIF DU CRDSC**

La Loi constitue le CRDSC, auquel elle confère un statut d'organisme à but non lucratif. Elle énonce sa structure, sa mission, ses attributions et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du CRDSC un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise que le CRDSC n'est ni mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, ni un établissement public ni une société d'État.

### **STRUCTURE ORGANISATIONNELLE**

La Loi précise que le CRDSC doit être composé d'un Centre de règlement des différends («**secrétariat**») et d'un Centre de ressources, mais elle laisse au CRDSC le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive dans le but d'accroître davantage les ressources dans la communauté sportive du Canada.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du CRDSC sont assurées par un conseil d'administration composé du directeur exécutif du CRDSC, qui est administrateur d'office, et de 12 autres administrateurs. En décembre 2003, le ministre a nommé les administrateurs après consultation de la communauté sportive. Les lignes directrices prévues à la Loi exigent que le conseil d'administration soit composé de femmes et d'hommes qui : **a)** sont voués à la promotion du développement du sport ; **b)** possèdent une compétence et une expérience propres à aider le CRDSC à réaliser ses objectifs ; **c)** sont représentatifs de la communauté sportive ; et **d)** sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le Conseil d'administration est composé de huit membres et le CRDSC attend les prochaines nominations ministérielles.

Le directeur exécutif est le chef de direction du CRDSC. Le chef de direction, qui exerce ses fonctions à temps plein, est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du CRDSC, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le CRDSC, et de la supervision de leur bonne mise en œuvre à travers le Canada. Le chef de direction et le personnel coordonnent leurs activités et leurs projets dans le but de réaliser les objectifs du CRDSC et de fournir les services prescrits aux parties intéressées du CRDSC.

Le Secrétariat et le Centre de ressources sont gérés à l'interne, par le personnel du CRDSC.

Le Conseil d'administration examine et révisé au besoin la gestion du Secrétariat et du Centre de ressources, au cours de l'exercice financier, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté sportive.

**Les membres du Conseil d'administration durant l'année sont :**

- > Susanne Dandenault
- > Pierre Hutsebaut (a démissionné le 31 décembre 2006)
- > Bruce Kidd
- > Dianne Norman
- > Me Gordon Peterson
- > Me Tamar Pichette
- > Me Allan J. Stitt (président du Conseil d'administration)
- > Steven Sugar
- > Me Benoit Girardin (administrateur d'office)

Les membres du personnel du CRDSC sont :

- > Me Benoit Girardin, directeur exécutif
- > Johanne Poirier, coordonnatrice administrative
- > Louise Storelli, adjointe exécutive
- > Danielle Comeau (consultante) : aide-comptable
- > Me Julie Duranceau, facilitatrice de règlement et coordonnatrice du Centre de ressources (a démissionné en octobre 2006)
- > Julie Audette, coordonnatrice administrative et adjointe exécutive (a démissionné en octobre 2006)

Les comptables agréés de la firme BDO Dunwoody ont été nommés par le Conseil d'administration comme vérificateurs indépendants.

**Les Arbitres et Médiateurs par province sont:**

**Nouvelle-Écosse**

Me Peter J. Mackeigan (Médiateur et Arbitre)  
L'honorable Stewart McInnes (Médiateur et Arbitre)

**Québec**

Me Bernard A. Roy (Arbitre)  
Me Patrice M. Brunet (Arbitre)  
Me Stephen L. Drymer (Médiateur et Arbitre)  
Me Jean-Guy Clément (Arbitre)  
L'honorable Marc Lalonde (Arbitre)  
L'honorable Paule Gauthier (Médiateur et Arbitre)  
L'honorable Benjamin J. Greenberg (Arbitre)  
Me Richard W. Pound (Arbitre)  
Me L. Yves Fortier (Arbitre)

**Manitoba**

Me James W. Hedley (Arbitre)

**Alberta**

Me Anton M.S. Melnyk (Médiateur et Arbitre)  
Me Deborah Sword (Médiateur et Arbitre)  
Me Ian R. MacDonald (Médiateur)  
Me John Harrison Welbourn (Arbitre)  
Me Roger Gunn (Médiateur)

**Yukon**

Me Joie Quarton (Arbitre)

**Ontario**

Me Michel G. Picher (Médiateur et Arbitre)  
Me Graeme Mew (Médiateur et Arbitre)  
Me Ed Ratushny (Arbitre)  
L'honorable John Watson Brooke (Arbitre)  
Me Jane H. Devlin (Médiateur et Arbitre)  
Me Ross C. Dumoulin (Arbitre)  
Me Richard H. McLaren (Arbitre)  
Me Larry Banack (Médiateur et Arbitre)  
Me Kevin M. Burkett (Médiateur et Arbitre)  
Me James E. Doyle (Arbitre)  
Me Kathleen J. Kelly (Médiateur et Arbitre)  
Me Henri Pallard (Arbitre)  
Me Greg Ambrozic (Médiateur)  
Me George W. Taylor (Médiateur)  
Me David Bennett (Médiateur)  
Me Kileen Dagg Centurione (Médiateur)  
Me Lyon Gilbert (Médiateur)  
Me Paul-Denis Godin (Médiateur)  
Me Bunny McFarlane (Médiateur)

**Colombie-Britannique**

Me Tricia C. M. Smith (Arbitre)  
Me John P. Sanderson (Médiateur et Arbitre)  
Me Barbara Cornish (Médiateur et Arbitre)  
Me Carol Roberts (Arbitre)

## Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2004-2008

### **OBJECTIFS À LONG TERME 2004-2008**

Les stratégies du CRDSC à long terme (quatre ans) sont fondées sur les objectifs de la Politique canadienne du sport, à savoir **accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport**, ainsi que sur la mission du CRDSC qui consiste à fournir un service national de règlement extrajudiciaire des différends sportifs.

#### **a) Excellence et expertise**

Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en renforçant une culture axée sur l'équité et en fournissant des services exceptionnels de médiation et d'arbitrage pour le règlement des différends sportifs.

#### **b) Participation**

Accroître l'accessibilité et l'inclusion du système sportif canadien en accroissant la capacité des dirigeants et des décideurs à prendre des décisions justes et impartiales et en fournissant les services et ressources de RED du CRDSC partout au Canada et dans les deux langues officielles.

#### **c) Ressources**

Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive afin de leur permettre de mieux gérer et prévenir les différends, de mieux comprendre et rendre des décisions et de créer une culture axée sur l'équité en développant au sein du CRDSC la structure de services et de ressources nécessaire pour offrir un service national de règlement extrajudiciaire des différends optimal à la communauté sportive.

#### **d) Interaction accrue**

Accroître et créer une culture axée sur l'équité en développant et maintenant des relations harmonieuses avec les membres de la communauté sportive.

#### **e) Gestion saine et efficace**

Exploiter et administrer une organisation équilibrée, efficace et transparente qui fait preuve de leadership, dans son respect des principes de gouvernance et de gestion, et des valeurs humaines.

## **OBJECTIFS ET INITIATIVES PLANIFIÉS POUR 2007-2008**

### **Activités courantes**

En date du 1<sup>er</sup> mars 2007, le CRDSC a traité plus de 32 différends durant l'année fiscale 2006-2007 dans des affaires ayant trait notamment à la sélection des équipes, à l'octroi de brevets aux athlètes, à des mesures disciplinaires et aux règlements anti-dopage. Le CRDSC a offert des ateliers pour mieux informer la communauté sportive sur le règlement extrajudiciaire des différends. Le CRDSC a également amélioré son nouveau Code de procédures. Le CRDSC a sélectionné 41 nouveaux membres arbitres et médiateurs, tous expérimentés et formés pour mieux régler les différends sportifs. Le CRDSC a en outre formé ses arbitres et médiateurs en matière de dopage et de différends sportifs, en janvier 2007.

### **Activités prévues pour 2007-2008**

À l'approche des Jeux Panaméricain de 2007 à Rio de Janeiro et de l'augmentation des affaires de dopage, le CRDSC prévoit que sa charge de travail annuelle atteindra plus de 50 cas en 2007-2008.

L'objectif du Centre de ressources est d'aider la communauté sportive à prévenir les différends et permettre aux organismes nationaux de sport de gérer à l'interne les différends qui ne peuvent être évités, en renforçant les capacités des ONS elles-mêmes. Le Centre de ressources offre une banque nationale de décisions de règlement des différends ainsi que d'autres ressources pour faire connaître à la communauté sportive l'information sur les meilleures pratiques en matière de règlement des différends sportifs. Dans le but de créer un environnement équitable, ouvert et positif, le Centre de ressources élaborera des guides et offrira des ateliers axés sur des services et des techniques reliés à un règlement basé sur les intérêts des parties. L'intention est de donner au Centre de ressources un rôle proactif dans l'élaboration de politiques judiciaires et de mécanismes de règlement des différends équitables et efficaces au moyen de campagnes d'information, d'activités de formation, et d'autres initiatives.

### **Clientèle**

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les organismes nationaux de sport et organismes multisports soient dotés d'un mécanisme interne de règlement des différends. Lorsque des différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales ne peuvent être réglés à l'interne, ceux-ci seront administrés par le CRDSC.

Les services rendus par le CRDSC peuvent également être offerts dans d'autres domaines d'un commun accord. Tous les organismes nationaux de sport et quiconque affilié à un organisme national de sport,

notamment ses membres, peuvent convenir de soumettre un différend au CRDSC et bénéficier de ses services, à condition de remplir les critères d'admissibilité adoptés par le CRDSC.

Lorsque d'autres organisations de sports et leurs membres demandent à recourir aux services du CRDSC, le Conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au CRDSC.

### **Objectifs 2007-2008**

> **Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en réduisant le nombre de différends sportifs ou en les évitant et en créant par conséquent une culture axée sur l'équité au Canada.**

- Initiatives:
- Mettre en œuvre les amendements au Code et renforcer le rôle du facilitateur de règlement
  - Promouvoir le recours à la médiation et à la facilitation de règlement dans les différends liés au sport et prévenir les différends liés au sport
  - Améliorer la base de connaissance du CRDSC en donnant une formation au personnel et en créant une banque d'informations et de ressources en RED plus complète
  - Élaborer un programme de rémunération des services afin d'offrir des services aux organismes de sport non subventionnés et à leurs membres
  - Continuer l'éducation des arbitres et médiateurs
  - Considérer le meilleur endroit pour le siège social
  - Engager un nouveau directeur exécutif

> **Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité.**

- Initiatives:
- Accroître les échanges et les partenariats avec les membres de la communauté canadienne du sport, plus particulièrement les ONS ; informer la communauté du sport sur les meilleures pratiques qui visent à créer une culture axée sur l'équité et mettre en œuvre les stratégies de communication et d'information

> **Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence.**

- Initiatives:
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes
  - Gérer tous les différends dans le domaine du sport d'une manière juste et efficace
  - S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et ses ententes

## Budget 2007-2008

Le budget total proposé pour cette période est **1 035 000 \$** répartis comme suit :

ADMINISTRATION	221 300
LANGUES OFFICIELLES	50 000
OPÉRATIONS	430 350
RESSOURCES HUMAINES	313 350
DÉPENSES TOTALES	1 035 000
REVENUS	35 000
FINANCEMENT DE SPORT CANADA	1 000 000

### BLOCS DE CONTRIBUTION

Administration :	(22 %)	221 300
Langues Officielles :	( 5 %)	50 000
Opérations :	(43 %)	430 350
Ressources humaines :	(31 %)	313 350